

L'AVENIR DU HORD

Journal hebdomadaire
fondé en 1897

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

Vol. LXX — No 41
Saint-Jérôme, mercredi 8 novembre 1967 10¢

Dans le cadre du jumelage des deux villes :

La délégation de Moose Jaw visite St-Jérôme cette semaine

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE



**EN MEMOIRE
DE CEUX QUI
SONT MORTS
AU CHAMP
D'HONNEUR**

Souvenez-vous ! Vous avez jusqu'à vendredi le 10 novembre pour vous procurer votre coquelicot.

Souvenez-vous ! Le but principal de cette campagne est de venir en aide aux anciens combattants dans le besoin.

Souvenez-vous ! Afin de perpétuer la mémoire des Jérômiens qui ont donné leur vie au cours des deux guerres mondiales, la Légion Canadienne de St-Jérôme organise une cérémonie au parc Labelle, dimanche le 12 novembre 1967, à 3 heures de l'après-midi.

(Photo P. FORTIN)

**VOIR LE PROGRAMME DE LA VISITE DE LA
DELEGATION DE MOOSE JAW EN PAGE 5**

UNE VAGUE DE HOLD-UP

Trois commerçants de la ville de St-Jérôme ont été victimes de hold-up la semaine dernière. Il s'agit de la pharmacie St-Pierre, mardi le 31 octobre dernier, de la taverne Jean Lalonde, jeudi le 2 novembre dernier, et finalement de la station Shell de la rue St-Georges, dimanche dernier. Les montants des différents vols n'ont pas été divulgués par la police municipale.



UNE ECHEANCE LOINTAINE

Que fera le député de Montréal-Laurier, M. René Lévesque : il a déclaré que depuis qu'il a quitté le Parti libéral il a rallié 1500 à 2000 partisans de toute la province et que, pour le moment, il ne songe pas à fonder un nouveau parti.

Il souhaite cependant un regroupement des divers mouvements séparatistes : Québec et espère qu'aux prochaines élections provinciales un tel regroupement recueillera 20 à 25% des votes.

Il prévoit en outre qu'un Québec indépendant serait de toute évidence un état séparatiste.

Il semble bien que les Québécois ne sont pas prêts à accepter un tel régime.

UNE FOLIE DE GILLES GREGOIRE

Le député Gilles Grégoire fait actuellement une grande tournée en France.

Il réalise que le public québécois n'a pas assez de confiance en lui pour assurer la subsistance de son Parti, le Ralliement National.

Il est allé chercher de l'appui financier à l'étranger ; pourtant il devrait savoir que les Français de France encore moins que les Français du Canada n'aiment pas le gaspillage.

Peut-être pourra-t-il trouver quelques hulubulus à tendance révolutionnaire qui lui donneront quelques sous !

Il pourra les ajouter à son salaire de député et ainsi contribuer de sa poche au succès de la grande cause qu'il soutient !

UN ECHEC DU NPD

Contrairement aux prédictions optimistes publiées dans plusieurs journaux du Québec, le Nouveau Parti Démocratique a subi un échec lors des dernières élections dans la province d'Ontario. Il est bien vrai qu'il a recueilli beaucoup plus de votes qu'en 1963, mais en réalité il n'a obtenu que 22% du vote total.

Loin de conquérir le pouvoir, il n'a même pas réussi à s'implanter comme Parti oppositionniste officiel.

Ministère de la Défense nationale



NOTRE DEPUTE A L'ETRANGER... Pendant sa récente visite aux troupes canadiennes à Chypre, le ministre de la Défense nationale, l'honorable Léo Cadieux, a fait la tournée des avant-postes des Nations Unies. Ici, le caporal W.J. Lytle de Calgary le renseigne sur le fonctionnement du poste d'observation. A l'arrière-plan se trouvent le brigadier H.E.T. Doucet, adjoint exécutif du ministre et M. J.G. Harris, du ministère des Affaires extérieures, 1er secrétaire de la délégation à l'OTAN à Bruxelles. (PHOTO DES FORCES CANADIENNES)

Dans l'Ontario comme le NPD puisse faire triompher son idéologie socialiste. Dans le Québec il s'écoulera pher son idéologie socialiste du temps avant que liste.

DUHAIME, AUDY, VERREAU et ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS
300, RUE LONGPRE — SAINT-JEROME — 438-4125

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.

Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements

236, ave Parent Tél. : 432-9733
SAINT-JEROME

Résidence : Saint-Janvier, cté de Terrebonne — Tél. : 435-7356

GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE

6669, rue St-Denis Montréal Tél. CR. 6-2692

PAUL BROUSSEAU, A.P.A.

AUDITEUR PUBLIC ACCREDITE

37 Legault Saint-Jérôme
Tél. : 438-4194

Brousseau et Dussault
COMPTABLES

Tél. 438-4194

37 Legault Saint-Jérôme

(En dessous de la Compagnie de Téléphone Bell)
PAUL BROUSSEAU, A.P.A., auditeur public accrédité

On fêtera l'hon. Léo Cadieux, samedi le 2 décembre

Un banquet, dont le nombre des convives ne pourra malheureusement pas dépasser 450, servi à l'hôtel Lapointe, de Saint-Jérôme, samedi soir le 2 décembre, rendra un hommage particulier à l'hon. Léo Cadieux, député de Terrebonne aux Communes, récemment nommé ministre de la Défense nationale du Canada et qui est le premier Canadien de langue française à occuper de telles fonctions. Une réception précédera le banquet.

Cette organisation, qui n'a aucun caractère politique, sera conduite par un comité qui a été formé la semaine dernière sous le nom de "Les Amis de l'honorable Léo Cadieux". Il se compose de M. B.A. Parent, du Club Rotary de Saint-Jérôme (M. Cadieux en fut déjà le président); de M. Maurice Dupras, de M. Max Greenspoon, président de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme; de M. Jules Chartrand, du Club Richelieu Saint-Jérôme; de M. Maurice Larose, président de la Légion Canadienne; de M. Guy-A. Piché, échevin de la cité de Saint-Jérôme; de M. Roger Gascon, échevin du Village Lafontaine; de M. J.-Robert Dunnigan, président de la Jeune Chambre de Saint-Jérôme; de M. Jean Bouchard, échevin de la ville Saint-Antoine; de M. G. Bruneau, président du Club Kinsmen de Saint-Jérôme; de Me Jean Guérin et de l'hon. Lionel Bertrand, conseiller législatif et ancien député de Terrebonne aux Communes.

Ce comité sera augmenté au fur et à mesure qu'avancera l'organisation. Bien que l'on veuille à Saint-Jérôme rendre un hommage particulier à l'hon. Léo Cadieux, qui est fils de Saint-Jérôme, on étend cet hommage au grand Saint-Jérôme, puisque le ministre fut le premier maire de la ville de Saint-Antoine et qu'il demeure présentement dans la paroisse du même nom, et on l'étend aussi à l'entier comté de Terrebonne et même au futur comté fédéral de Labelle. Le comité n'est pas sans se rendre compte que le nombre limité de billets ne lui permettra pas de combler toutes les demandes; aussi tient-il à ce que toutes les phases de ce banquet soient radiodiffusées dans tout le territoire nord de Montréal et tient aussi à ce que cet hommage soit celui de tous les secteurs: religieux, politique, municipal, scolaire, social, industriel, commercial, humanitaire, etc.

Le comité tient à ce que cet hommage soit celui de l'entière population de la région. Ce sera en fait "la journée Léo Cadieux" dans le comté de Terrebonne. Le ministre assistera au cours de l'après-midi à une cérémonie à Saint-Antoine-des-Laurentides, à une réception à l'hôtel de ville de Saint-Jérôme et finalement, à la réception et au banquet qui auront lieu dans la salle de bal de l'hôtel Lapointe, et à laquelle assisteront quelques-uns de ses collègues, dont l'hon. Jean Marchand.

De semaine en semaine, nous donnerons des détails sur cette organisation à laquelle tous les corps et les groupements publics du grand Saint-Jérôme veulent entièrement collaborer. Les billets devront nécessairement être distribués par secteurs sur l'ensemble du comté de Terrebonne et du futur comté de Labelle.

Paul-E. Talbot,
O.D.

OPTOMETRISTE

Examen des yeux et
prescription de verres

6741 rue St-Hubert
272-7616 Montréal



GENDRON & LEFEBVRE

Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils

Arpentage, Travaux publics
et municipaux, Mécanique,
Electricité, Structure,
Calcul électronique

Edifice G.L. — Suite 200
1 Place Laval 384-1260
Laval, P.Q.

Desjardins & Sauriol

INGENIEURS-CONSEILS

• Travaux publics • Bâtiments
• Travaux municipaux

400, boul. Labelle, Chomedey 681-9221

JEAN-CLAUDE PAQUIN, B.A. LL.L.

AVOCAT ET PROCUREUR

597, RUE PRINCIPALE 562-2484-5

LACHUTE, Qué.

DENIS HARDY,

B.A., L.L.L., AVOCAT

336 rue Labelle
Suite 104

St-Jérôme
Tél. 438-7447

L'AVENIR DU NORD

EXAMEN DE LA VUE

Dr L.-P. RAYMOND

Optométriste-spécialiste

Chef de la Clinique d'entraînement visuel à
l'Université de Montréal
Post-gradué de Chicago - Philadelphie et Boston

347, RUE SAINT-GEORGES
(2e plancher Pharmacie Blais)

Tél. : 432-4755

L'AVENIR DU NORD, mercredi 8 novembre 1967

-3

Des commerçants demandent la disparition des sens uniques

Un groupe de commerçants de la rue Labelle ont demandé au Conseil municipal d'abroger le sens unique sur la rue Labelle. Le sens unique, selon eux, aurait fait diminuer sensiblement leur chiffre d'affaires.

Le Conseil municipal a référé cette demande au comité de rénovation urbaine pour étude. Il a également demandé au directeur de la police de faire ses commentaires sur les améliorations apportées par le sens unique.

Pour sa part, l'échevin Rosario Latreille a évoqué la possibilité de régler la question en la soumettant à un référendum. Selon lui, on pourrait tenir ce référendum une fois que le comité de rénovation urbaine aura remis ses recommandations.

FORMATION DE LA COMMISSION INDUSTRIELLE

Lors de la même assemblée, l'échevin Charbonneau a annoncé la formation de la commission industrielle. Les membres de la commission sont MM. Aimé Thibault, Jean-Paul Léonard, Claude Audy, Jacques Grandmaison, Bertrand Blondin, Fernand Coupal, Gérard Maisonneuve, Edouard Sarrazin et Jean-Paul Courtemanche.

Le Conseil, au cours de la même assemblée, a accordé une subvention de \$1,000 au Service social du diocèse de Saint-Jérôme. Le greffier a profité de l'occasion pour insister sur le fait que la ville dépense déjà \$8,000 par année pour l'assistance publique.



Sur la photo, on voit les employés de la ville en train de creuser une tranchée destinée à recevoir des tuyaux pour égouts sanitaires. Ces travaux, estimés à \$15,000, ont pour but de faire dévier les égouts sanitaires à l'extrémité du terrain de la régionale. Actuellement, l'égout passe en-dessous de l'école. On se propose de le condamner, parce qu'il est très vieux et presque hors d'usage. On se souviendra que ce terrain avait été vendu à la régionale par la ville de Saint-Jérôme. Celle-ci avait conservé à l'époque un droit de passage sur le terrain.

Les travaux ont débuté mardi le 31 octobre dernier. On prévoit les terminer pour la fin de cette semaine. Le tout pourrait cependant être retardé d'une semaine, si le terrain renferme trop de roches. C'est M. Jean-Pierre Lavoie qui a la responsabilité des travaux. Photo Paul Fortin

anglais espagnol cours de conversation

Bénéficiez de nos 90 années
d'expérience et de recherches

Devenez parfait bilingue, trilingue...
Entière garantie chez Berlitz.

Leçons particulières — Cours collectifs

Jour — Soir

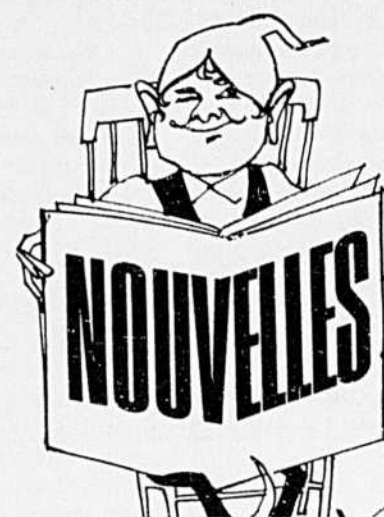
Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

École

Berlitz

Langues vivantes

ST-JEROME
480, rue St-Georges, Tél.: 436-1398
STE-THERESE
99, rue St-Joseph, Tél.: 435-1818



Du septième siège

Le septième siège, c'est le vôtre. C'est celui du contribuable. Nous nous servons pour voir ce qui se passe au Conseil municipal, à la Commission scolaire. Nous nous servons également pour informer la population de ce qui se passe dans les différents services municipaux.

Trop souvent, le travail des responsables des services municipaux est ignoré. Nous nous servons du septième siège pour voir leur travail. Le septième siège pourra aussi servir à voir ce qui se passe ailleurs dans la ville.

ACHAT D'UNE MITRAILLETTE

Le directeur des services Police et Incendie nous informe que son service a fait l'achat d'une mitraillette 9mm. Les policiers pourront commencer à s'en servir dès la semaine prochaine. A tour de rôle, ils pourront aller pratiquer soit à la salle de tir des policiers de la municipalité de Sainte-Adèle ou dans un endroit désert près de Saint-Jérôme.

USINE DE FILTRATION

L'opération aération de l'eau est terminée à l'usine de filtration pour cette année. L'eau est maintenant suffisamment froide pour ne plus dégager une mauvaise odeur. La consommation d'eau pour les mois de juin, juillet et août s'est élevée à 277,379,000 gallons, comparativement à 276,531,000 pour les mêmes mois l'an passé.

On apprend également que les municipalités de Saint-Antoine-des-Laurentides et de Village Lafontaine font souvent appel à la ville de Saint-Jérôme pour les approvisionner en eau.

UN ANCIEN JEROMIEN NOMME JUGE

Me Georges Long, nommé récemment juge à la Cour provinciale, est un ancien jérômien. En effet, il a demeuré pendant cinq années à Saint-Jérôme au cours de la dernière guerre mondiale. A l'époque, il était sergent-secrétaire du lieutenant-colonel Brosseau.

Soirée libérale

Tous les libéraux et leurs amis sont cordialement invités à une soirée-dansante le 18 novembre prochain à 8.30 hres p.m., à la salle Laviolette, 685-B rue Laviolette, St-Jérôme.

Le prix d'entrée est de \$1.00 et l'on pourra se procurer des billets à la porte.

Un orchestre réputé assurera les frais de la musique.

Cette soirée est sous la présidence d'honneur de Me Gérard Vermette, président de l'Association libérale du comté de Terrebonne.

Le vice-président de la Fédération libérale du Québec, M. Denis Hardy, sera également présent à cette soirée.

L'éditorial

UN DROLE DE REMANIEMENT

Au premier abord, le dernier remaniement ministériel effectué par le Premier Ministre M. Johnson semble bizarre. Confier un des principaux ministères tant par son budget que par l'importance qu'il a dans notre vie nationale, à un homme qui ne sera même pas élu par la population, et qui ne pourra pas rendre compte de son mandat aux représentants du peuple nous apparaît totalement inacceptable selon les principes élémentaires de notre régime démocratique. Même M. Duplessis qui, sur ce point manifestait peu de scrupules, n'a jamais osé aller si loin. Par ailleurs la façon avec laquelle on procède pour permettre à M. Marcel Faribault de jouer pratiquement le rôle d'un ministre tout en conservant tous ses directorats de compagnies est également inacceptable.

Toutefois, on doit reconnaître que cette façon d'agir est tout à fait conforme aux principes du conservatisme politique.

Les conservateurs, autant par mentalité que par principe, ont toujours refusé, et ce non seulement ici mais partout dans le monde, de se plier aux exigences de la démocratie. Pour eux, la population n'a pas ce droit fondamental de savoir ce qui se passe au sein du gouvernement et surtout de vérifier de quelle façon sont dépensés les deniers publics.

Conformément à cette théorie, le nouveau ministre de l'Éducation, M. Cardinal, dont personne ne conteste la valeur personnelle, aura à administrer des millions; il devra prendre des décisions qui auront de grandes répercussions sur la vie de la nation québécoise et des jeunes, alors qu'il ne sera pas en chambre pour donner aux élus du peuple les informations auxquelles ils ont droit.

Par ailleurs, il est reconnu par tous ceux qui connaissent bien la mentalité conservatrice que celle-ci admet facilement la confusion de l'intérêt personnel et privé avec l'intérêt public. Pour

les conservateurs l'intérêt public est subordonné à l'intérêt individuel. C'est bien l'application de ce principe conservateur qui se produit dans la façon avec laquelle M. Faribault entre en politique.

Pour empêcher les conflits d'intérêt et placer les ministres au-dessus de tout soupçon, la loi exige que toute personne qui accepte d'entrer au Cabinet abandonne les postes de directeurs de compagnies qu'elle peut occuper. Car en tant que ministre, cet individu peut à certains moments avoir à prendre des décisions où les compagnies dont il est directeur peuvent être affectées.

Or M. Marcel Faribault de par ses nouvelles fonctions jouera en quelque sorte le rôle d'un ministre; même plus, il aura d'après les informations fournies par le Premier Ministre lui-même une influence considérable dans les décisions du gouvernement sur le plan économique. Mais ne voulant pas perdre ses directorats et les revenus intéressants que cela lui procure, M. Faribault n'a pas accepté d'entrer officiellement au Cabinet. Il entre par la porte d'en arrière.

De telles choses à notre avis sont infiniment plus graves que le petit patronage que peuvent faire des organisateurs politiques au plan local. Ce n'est pas parce que ces façons d'agir proviennent de certains monsieurs distingués et d'hommes d'affaires honorables que cela peut être accepté plus facilement.

Mépris profond du parlement et des représentants du peuple et confusion du bien général et de l'intérêt particulier, tels sont les deux traits qui se dégagent du dernier remaniement de M. Johnson. Ce sont également deux caractères fondamentaux du conservatisme politique. Dans cette optique, M. Daniel Johnson démontre clairement qu'il est d'abord et avant tout un véritable conservateur malgré ses nombreuses pirouettes verbales et ses faux-fuyants.

DENIS HARDY

Bloc-notes au sujet de la General Coach Works

Le fait que la General Coach Works ait décidé de construire une usine à St-Jérôme prouve trois choses selon nous: il doit y avoir absolue collaboration entre les représentants des gouvernements; la main-d'œuvre doit être stable et en plus, compétente.

Dans le cas qui nous occupe, il y a eu collaboration. Il faut se rappeler que notre ville est devenue zone désignée après les nombreuses démarches faites par la commission industrielle, par le Conseil municipal et finalement par l'honorable Léo Cadieux, député de Terrebonne.

Par la suite, c'est le ministère de l'Industrie (Ottawa) qui a avisé le commissaire industriel de la possibilité que General Coach Works vienne s'établir chez nous. M. Marius Dionne, adjoint au délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce (Québec), a fait plusieurs démarches auprès de la compagnie depuis ce temps.

Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a eu collaboration à l'intérieur même des cadres de la ville. Plusieurs fonctionnaires municipaux étaient au courant des négociations depuis assez longtemps. On doit louer leur discrétion car si le nom de la compagnie avait été dévoilé avant la signature du contrat on peut penser que d'autres villes auraient tenté de l'attirer chez elles.

On doit également citer les membres du Conseil municipal car le secret devait être très difficile à garder pour eux. Étant élus par le peuple ils doivent lui rendre des comptes. Ils devaient probablement être tentés d'annoncer la bonne nouvelle chaque fois qu'un contribuable se montrait agressif envers eux.

La seconde condition pour attirer des indus-

tries, c'est d'avoir une main-d'œuvre stable. C'est la constatation que nous apportait dernièrement M. Gérard Bruneau, commissaire industriel de la ville de St-Jérôme. Au cours des négociations, la General Coach Works aurait attaché beaucoup d'importance à la stabilité de la main-d'œuvre jérômiennne. M. Bruneau a pu facilement répondre à cette exigence en fournissant les statistiques concernant la Regent Knitting et la Dominion Rubber (maintenant connue sous le nom Uni-Royal).

Cette exigence nous semble logique car il en coûte assez cher à une compagnie pour former un employé. Le travail de ce dernier ne rapporte souvent qu'après quelques mois. La compagnie n'est donc pas intéressée à changer trop souvent d'employés.

La dernière considération que nous voulons apporter aujourd'hui à ce sujet, c'est la nécessité d'avoir une main-d'œuvre compétente. Si on prend l'exemple de la General Coach Works, on voit que le genre de production de cette compagnie demande surtout des hommes de métiers. La compagnie forme ces hommes selon ses besoins mais ne leur montre pas un métier.

Les industries qui viendront s'établir à St-Jérôme demain agiront probablement de la même façon. C'est la raison pour laquelle nous attachons tant d'importance aux cours qui sont donnés actuellement aux adultes. Selon nous les chômeurs ne doivent pas s'attendre à avoir de l'ouvrage dans un avenir rapproché à cause des effets de la zone désignée. Beaucoup d'industries viendront s'établir dans notre région mais elles exigeront une main-d'œuvre compétente. C'est la raison pour laquelle les chômeurs doivent se préparer immédiatement.

Romuald DUFOUR.

L'OPINION LIBRE



A L'AUBE D'UN SECOND SIECLE

A l'occasion de la Confédération, M. le Premier Ministre Pearson a formulé une déclaration très simple, mais fort opportune, qui devrait se graver dans l'esprit de tous les Canadiens, qu'il représentait officiellement et réellement, au cours de ces fêtes imposantes. —

En voici le texte:

"De même que la terre, si elle veut survivre dans l'ère nucléaire, doit devenir une société de paix pour l'humanité entière, ainsi notre pays, à l'habitude de ce deuxième centenaire, doit être une véritable patrie pour tous les Canadiens.

"Au début de ce second siècle, nous devons ajouter à l'oeuvre commencée, afin que toute notre population puisse réaliser ses espoirs et ses aspirations vers une vie meilleure.

Notre pays en est un où il fait bon vivre. Notre résolution du Centenaire doit être de perfectionner l'oeuvre entreprise et de faire de notre pays un véritable foyer pour tous les Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Dieu bénisse notre Patrie!"

En ce moment où la Confédération est remise en question, avec un esprit optimiste par les uns, avec un esprit pessimiste par les autres, nous devons tous ardemment souhaiter que l'optimisme prévale contre le pessimisme, afin que le Canada et le Canada français poursuivent triomphalement leur destin sur la route d'un avenir qui s'annonce l'un des plus glorieux de l'histoire des peuples.

Nous aurions grandement tort de la détruire, sans chercher à connaître le cadre politique et social dans lequel, demain, pourront vivre plus heureux tous les Canadiens, principalement les Canadiens français.

Avant de détruire, il faut toujours élaborer les plans de la reconstruction. — Agir autrement, ce serait folie.

EUGENE L'HEUREUX

L'AVENIR DU NORD

Abonnez-vous dès maintenant

L'Avenir du Nord,
336, rue Labelle,
St-Jérôme, Qué.

Ci-inclus la somme de :

- \$ 4.00 pour un abonnement d'un an
- \$ 7.50 pour un abonnement de 2 ans
- \$10.00 pour un abonnement de 3 ans

NOM

ADRESSE:

L'AVENIR DU NORD

1897

DANS LES LAURENTIDES

1967

Rédaction: Romuald Dufour
Publicité: Paul Fortin
Page féminine: Mireille Hardy
Page sportive: Marcel Guay
Collaborateurs: Claude Charron
Marie-France
Monique Desnoyers

L'AVENIR DU NORD est publié par l'Avenir du Nord Cie Ltée, imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 av. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Abonnements:
\$ 4.00 pour un abonnement d'un an
\$ 7.50 pour deux ans
\$10.00 pour trois ans



Samedi le 4 novembre dernier, avait lieu l'inauguration officielle du nouveau bureau de poste de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Sur la photo, M. Jean-Guy Ouimet remet les ciseaux à M. Léo Durocher pour qu'il coupe le ruban. De gauche à droite: MM. Jean-Guy Ouimet, maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson; Maurice Dupras, représentant de l'honorable Léo Cadieux; Lionel Bertrand, conseiller législatif; Léo Durocher, directeur de district du service postal; L. Albert Deschamps, directeur régional du ministère des Travaux publics du Canada; et Charles-Auguste Blondin, curé de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Photo Paul Fortin

INVITATION AUX LIBERAUX

Il a été officiellement annoncé que les associations libérales fédérales des deux comtés de Terrebonne et de Labelle seront officiellement formés d'ici la fin de l'année, et cela dans les cadres de la Fédération Libérale du Canada, section du Québec.

On sait que lors des prochaines élections fédérales, qui pourraient bien venir au cours de 1968, le comté de Terrebonne actuel au fédéral donne naissance à deux comtés: le comté de Labelle qui prend naissance à Saint-Antoine des Laurentides et qui englobe une partie du comté provincial de Labelle, et le comté de Terrebonne, qui englobe le sud du comté actuel de Terrebonne et une section du comté provincial de l'Assomption.

Dimanche après-midi, le 19 novembre, les libéraux fédéraux, réunis à Saint-Jovite, jetteront les bases de leur asso-

ciation, lors d'une réunion politique à laquelle assisteront l'hon. Léo Cadieux, député de Terrebonne aux Communes et ministre de la Défense nationale, et l'hon. Lionel Bertrand, conseiller législatif et ancien député de Terrebonne tant au fédéral qu'au provincial. On sait que Monsieur Maurice Dupras, de Saint-Jérôme, est président du comité d'organisation, et est aidé de Me Jean Guérin, directeur de la zone des Laurentides au Conseil de la Fédération.

Par ailleurs, l'hon. Lionel Bertrand, qui a été élu le 29 avril président du comité d'organisation de la future association libérale fédérale de Terrebonne, a annoncé que cette association sera officiellement fondée lors d'un ralliement politique qui aura lieu à Terrebonne, dimanche après-midi, le 3 décembre, dans la salle municipale.

Nomination à Saint-Antoine

Les membres de l'exécutif de la Fédération des Oeuvres de Charité des Laurentides sont heureux d'annoncer la nomination de M. Edouard Lamarche, au poste de président du comité de cette zone qui comprend les paroisses suivantes: St-Hippolyte, New-Glasgow, Ste-Sophie, Lesage, Shawbridge, Prévost, St-Antoine-des-Laurentides, St-Colomban et St-Canut.

M. Lamarche est né à New-Glasgow. Marié à Imelda Trudeau de Ste-Sophie, onze enfants sont nés de leur union. Cultivateur jusqu'en 1935, il décida par la suite de développer touristiquement le beau coin qui s'appelle aujourd'hui Lac Alouette, où plus de 375 familles y passent l'été. Maire de Ste-Sophie depuis onze ans, il a été élu préfet du comté de Terrebonne au printemps 1967 et il est directeur de l'Union des Conseils de Comité. Commissaire d'école depuis 13 ans, il est le président actuel de la Commission scolaire de Ste-Sophie-New-Glasgow après avoir antérieurement occupé le même poste.

Directeur du Service social du diocèse de St-Jérôme. Il est paysagiste à l'emploi de Cedarbrook Golf & Country Club au Lac Alouette.

M. Lamarche est très actif au sein de la Fédération, puisqu'il a pris part à toutes les campagnes précédentes.

Il compte pouvoir assister aux réunions qui se tiendront dans sa zone à compter de maintenant jusqu'en mars 1968, le mois de la charité où la grande sollicitation annuelle se fera, pour subventionner les oeuvres affiliées.

(Comm.)

LA SEMAINE PROCHAINE

L'Avenir du Nord publiera un reportage complet sur la visite de la délégation de Moose Jaw.

Plusieurs photographies seront insérées. Assurez-vous d'avoir votre copie du journal pour pouvoir posséder un souvenir de cette visite.

PROGRAMME DE LA VISITE DE LA DELEGATION DE MOOSE JAW

MARDI:

Journée de la Légion Canadienne.

Arrivée à Dorval 3:40 p.m.

Conduit à l'Hôtel Lapointe

Cocktail de la dite hôtel de ville 6:30 p.m.

Proclamation

Souper à l'Hôtel Lapointe 7:30 p.m.

Réunion intime à la Légion.

MERCREDI:

Journée du Club Kinsmen

9:30 à 12:00 — Visite des Laurentides

12:00 Diner à la Sapinière

3:00 Match de Curling

7:00 Souper des Kinsmen

9:30 Visite de Montréal

JEUDI:

Journée du Club Rotary

9:30 à 11:00 Visite de la ville

11:00 Visite Rayonese

12:00 Diner à la Crêpe

3:00 Libre

7:00 Réception civique hôtel Lapointe "Allocutions"

VENDREDI:

Journée de la Chambre de commerce

9:30 Visite de la G.M.

12:00 Diner au Thornclift

3:00 Visite de la Cie Rolland

7:00 Partie d'huitres au local des Aigles suivie d'une soirée.

MARATHON DES MILLIONS

Devant les graves problèmes de famille et de sous-alimentation à travers le monde, les étudiants de Montréal et de la région métropolitaine (environ 8,000) se préparent, pour le 18 novembre, à marcher à travers les rues de Montréal en faveur des nécessiteux.

Groupés autour du thème "MARATHON DES MILLIONS" les organismes qui ont formé ce projet sont: "L'ENTRAIDE

INTERNATIONALE", OXFAM CANADA, L'ORGANISATION OUTRE-MER, LE PAIN PARTAGE, les écoles anglaises de Montréal (groupant 25,000 étudiants), le Y.M.C.A. de Montréal, COLLEGE BREBEUF, etc.

Les étudiants marcheront à raison de \$1.00 du mille grâce à la généreuse contribution de commanditaires. Cette course pour les millions d'affamés représente un élan de fraternité internationale. Des étudiants polonais et chinois se joignent à cette marche sans précédent.

L'Avenir du Nord, le plus vieux hebdomadaire des Laurentides

AVIS

CITE DE SAINT-JEROME

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de l'acheteur municipal de la Cité de Saint-Jérôme, 670 rue Trudel, jusqu'à cinq (5) heures de l'après-midi, vendredi le 17 novembre 1967, pour des travaux de voirie, sur la rue Industrielle.

Les soumissions seront ouvertes dès l'expiration de l'heure limite et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à la Cité de Saint-Jérôme d'un montant égal à 10% de la soumission. Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse le contrat.

Les intéressés à soumissionner pourront examiner le document complet d'appel de soumission à partir de jeudi, le 9 novembre 1967, neuf (9) heures de l'avant-midi, au Bureau des Ingénieurs, 280 rue Labelle et en obtenir copie contre un paiement de \$5.00 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à la Cité de St-Jérôme. Ce montant sera remboursable aux entrepreneurs qui auront soumissionné et qui retourneront le document complet en bon état dans un délai d'une semaine après l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

L'enveloppe contenant la soumission devra porter la mention suivante: "Soumission, Voirie".

par: GEORGES KRUMERY, Ing.,

ingénieur en chef,
Cité de Saint-Jérôme.

Saint-Jérôme, ce 6 novembre 1967.

POUR LES NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

ECOUTEZ

CKJL RADIO 900

Le Poste de la belle musique
dans les Laurentides

LE PLUS BEAU COIN
DE LA BELLE PROVINCE





AMATEURS DE CARTES... ATTENTION

Amateurs de cartes, vous aurez prochainement l'opportunité de vous livrer à votre passe-temps favori et cela durant trois soirs d'affilée. La première invitation vous est faite par les auxiliaires des Aigles de l'Aire Laurentienne à l'occasion de leur partie de cartes mensuelle qui aura lieu lundi, le 20 novembre, à 8 h. 30 p.m., au local 711 Fournier, sous la présidence effective des principales organisatrices, Mmes Gaby Martin et Alice Binette.

La seconde vous vient de la part des Fermières de la paroisse St-Lucien qui organisent leur partie de cartes mensuelle pour mardi, le 21 novembre, à 8 h. 30 p.m., en la salle de l'école St-Jean-Baptiste.

La troisième vous est communiquée par les Fermières de la paroisse Cathédrale qui comptent sur votre présence lors de leur partie de cartes mensuelle qui est prévue pour mercredi, le 22 novembre, à l'école Dubois, à 8 h. 30 p.m.

Il est à noter que dans l'une ou l'autre de ces soirées vous aurez la possibilité de gagner de magnifiques prix de table et de présence et le privilège de faire honneur à un délicieux goûter. Cordiale bienvenue à tous et à toutes.

IL Y AURA...

Assemblée régulière des membres du cercle des Fermières de la paroisse St-Lucien, mardi, le 14 novembre, à 8 h. p.m., au 231 de la rue Durand.

Assemblée régulière des membres du cercle des Fermières de la paroisse Cathédrale, mercredi, le 15 novembre, à 8 h. p.m., au local 158 de la rue Parent.

Assemblée régulière des membres du cercle des Fermières de la paroisse Ste-Paule, mercredi, le 15 novembre, à 8 h. p.m., au local 366 de la rue Aubry. Invitations à toutes.

DEUX ELECTIONS PARTIELLES

Lors d'une réunion tenue récemment à l'école Dubois, les Fermières de la paroisse Cathédrale procédaient à une élection partielle de leur exécutif. Le résultat du vote fut le suivant: Mme Omer Pilon réélue présidente; Mme Georges Brisebois élue bibliothécaire et Mme Rita Locas élue conseillère. Font également partie du conseil: Mme Fébronie Prud'homme, vice-présidente; Mmes Sylvie Cadieux et Irène Bleau, conseillères.

Une autre élection partielle avait également lieu dernièrement chez les Fermières de la paroisse Ste-Paule. Mme Arthur Renaud fut réélue présidente; Mme Benoit Bureau élue bibliothécaire; Mme Marcel Gaussirand réélue conseillère; Mme Réal Forget élue conseillère. Ce conseil se complète avec la présence de Mme Aimé Guénette, vice-présidente; Mme Louis Beauséjour, secrétaire; et Mme Rosaire Duquette, conseillère.

DE CI... DE CA...

Les dames auxiliaires des aveugles remercient sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au beau succès de leur récent bazar. Ces remerciements s'adressent tant aux acheteurs qu'aux donateurs sans oublier les tricoteuses bénévoles et celles qui s'occupent de la confection de petits travaux de fantaisie. Grâce aux recettes de ce marché aux puces, nos aveugles auront de nouveau cette année leur traditionnel souper de Noël qui sera organisé par les dames auxiliaires. Ces dernières méritent également un gros merci pour leur dévouement inlassable.

Les personnes intéressées à profiter des avantages du service de gardiennes à domicile, inauguré par le Mouvement des Femmes Chrétiennes de Ste-Marcelle, sont priées d'entrer en communication avec Mme Roland Rioux à 438-7604. Il va sans dire qu'une enquête est faite autant du côté de la gardienne que du côté de la personne qui l'emploie. Pour l'instant, ce service s'étend à toutes les paroisses... à vous toutes d'en profiter...

Il appert que les Gais Baladins effectueront plusieurs sorties au cours des prochaines semaines: dimanche, le 12, ils participeront à la cérémonie qui se déroulera au cénotaphe du parc Labelle; le 18, à la parade du Père Noël à la Plaza St-Hubert; le 25, à l'arrivée du Père Noël chez Eaton... à cet endroit, ils prendront part à des compétitions entre des corps musicaux composés uniquement de jeunes filles.

J'ai ouï dire que la SEMAINE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE avait lieu cette année du 15 au 22 novembre, mais il semble qu'aucune activité-spéciale ne soit à souligner pour cette période.

CHEVALIERS DE COLOMB

Réunion mercredi, le 8 novembre, 8 hres p.m., projet d'initiation tout d'abord au 1er degré le 13 novembre et aux 2e et 3e degrés le 26 novembre, les membres et candidats sont priés de participer à la préparation de ces organisations.

Aussi, installation des officiers avec invitation des dames, date et endroit à définir.

Il y a donc importance que tous nos membres intéressés soient présents à cette assemblée importante.

UN CURE DANS LE PARC

par l'abbé Claude Charron

DU PARC AUX SEIZE-ILES

Lorsque la chronique "Un curé dans le parc" a paru sous ce titre, l'auteur prenait le terme curé dans son sens le plus large. Un prêtre pour les gens c'est un curé, avec tout ce que ça dénote de "noblesse et singulier". Maintenant ce n'est plus dans son sens large qu'il faut l'entendre puisque j'ai été nommé curé de la paroisse des Seize-Iles. Ce n'est pas une grosse paroisse, je l'avoue, elle compte 50 familles et, chose exceptionnelle, non seulement ces gens auront un curé mais même un vicaire puisque l'abbé Fortier viendra me seconder. Quoi! Deux prêtres alors que chez nous... Oui, mais nous continuerons nos fonctions qui se chargeaient bien à elles seules de remplir notre temps, "sans préjudice à nos autres fonctions", comme le dit le papier. Ainsi, pour l'abbé Fortier, en plus de ses aumôneries diocésaines de J.E.C. et de Catéchèse, il devient vicaire et pour moi, en plus de mes aumôneries à la J.O.C., au S.P.M., au Centre d'Apprentissage, je deviens curé.

Ah!! Si jeune et déjà curé.

QUELQUES PRIVILEGES DE PLUS

Vous ne le saviez pas mais être curé ça nous donne quelques privilèges de plus.

D'abord j'aurai le plaisir de faire du ministère, du vrai. Parce que dans le clergé il y a deux sortes de prêtres, ceux qui font du ministère et ceux qui n'en font pas. Ceux qui font du ministère connaissent les gens, leurs problèmes: ils savent ce qu'est la vie tandis que ceux qui n'en font pas sont ignorants de toutes ces belles choses. Ceux qui font du ministère, vous l'avez devinés, sont à temps plein dans une paroisse comme curé ou comme vicaire. Les autres sont à l'évêché, dans des oeuvres diocésaines. Avant, j'étais de ceux-là, je vivais continuellement avec les jeunes, connaissant leurs problèmes, partageant leur idéal, participant à leur formation. Mais je ne faisais pas de ministère parce que je n'étais pas dans une paroisse c'est ce qu'on disait. Maintenant, l'abbé Fortier et moi, grâce à ces 50 familles, grâce à cette présence au coeur

de la vie, nous connaissons la joie de faire du ministère et de connaître la vie des gens. Nous serons désormais expérimentés. Je rigole, vous l'avez deviné... mais d'autres, non.

SANS CRAVATE

Il y a eu grand émoi l'autre soir à la table de l'évêché. Contrairement à son habitude de se présenter en cravate, l'abbé Aubry est venu souper en collet romain. Toutes les suppositions ont été apportées pour enfin se demander s'il ne s'était pas tout simplement présenté comme tout le monde, à l'occasion de la Toussaint au confessionnal et qu'il avait reçu pour pénitence de porter le collet romain pour deux jours. On est toujours dans le domaine des suppositions.

Quoi qu'il en soit, les gens n'ont pas les mêmes réactions que nous. Des prêtres qui se sont présentés devant leurs élèves en cravate ou en chandail ont été surpris de s'apercevoir que les jeunes n'avaient rien remarqué. Peut-être, dans le fond, que les gens sont frappés chez nous sur des choses plus importantes.

POUR PLUS TARD

J'aurais des nouvelles intéressantes à vous communiquer sur les heureux changements qui s'opèrent à la paroisse cathédrale, mais mon confrère et ami le curé m'a mis en garde de le faire. Je me vois donc dans le regret de ne pas vous parler des changements heureux qui s'opèrent en liturgie. Par exemple, vous auriez sans doute aimé savoir ce qu'est une "homélie éclatée", mais je ne peux pas vous le dire, je le regrette.

Quel plaisir j'aurais de vous décrire le nouveau confessionnal: son utilité, son avantage. Mais c'est avec des larmes aux yeux que je m'en abstiens.

Avec quelle chaleur je pourrais conter l'esprit de la nouvelle équipe, de son entrain, de son enthousiasme à être des prêtres disponibles. Non! vraiment je ne le peux pas.

Je m'excuse, ce n'est pas pour maintenant. Peut-être bien qu'un jour on changera d'idées et on acceptera les remises en question toujours si salutaires, quoi qu'on en pense.

DEUX ECOLES TIENNENT LEURS "KOLLOKES" A SAINT-JEROME

Mardi et mercredi derniers, les étudiants des écoles secondaires Marchand et Lessard, de Saint-Jérôme, ont tenu respectivement leur "Kolloke" pour sensibiliser leurs milieux à la réforme scolaire. A l'école Marchand, Mlle Diane Marchand, responsable du comité de la JEC de l'endroit, a présenté le plan d'action de l'année et annoncé la présentation d'un film "Pour un bout de papier."

Il y eut ensuite des exposés présentés par M. Marc Jourdin, membre du Syndicat des professeurs, le Dr Charles Léonard, de l'Association Parents-Maitres, et M. Georges Letarte, étudiant à l'école secondaire Marchand.

LEUR MOT A DIRE

M. Jourdin s'est dit convaincu que les étudiants, tout comme les adultes, ont leur mot à dire dans l'éducation, et particulièrement sur la réforme scolaire. De plus, il a insisté sur le rôle des enseignants comme agents principaux de la réforme scolaire. Il a conclu sur la nécessité d'un dialogue entre les étudiants et les éducateurs pour mener à bien le processus de la réforme scolaire.

Quant au Dr Léonard, il s'est appliqué à mettre les étudiants en garde contre toute initiative trop hâtives. "Ne critiquez pas les professeurs, a-t-il dit, mais appliquez-vous à trouver des solutions". Quant à M. Letarte, il a apporté le point de vue des étudiants, lequel préconise une mise en action sur le plan pédagogique. Il a donc invité tous les étudiants à se rallier autour des mêmes objectifs et, surtout à apprendre à dialoguer.

grand défi de la réforme scolaire est posé non à des groupes de personnes, mais bien à l'école elle-même.

M. Perreault a requis une intervention au sujet de la nécessité de créer l'atmosphère nécessaire pour établir le dialogue entre les étudiants et les professeurs.

ATTENTION! ATTENTION!

Les filles d'Isabelle sont cordialement invitées à une "soirée surprise" en l'honneur de la fête de sainte Catherine au sous-sol de l'église Sainte-Marcelle, le 22 novembre, à 8 heures p.m. Toutes, les jeunes et moins jeunes, anciennes et nouvelles sont les bienvenues. Qu'on se le dise

WELDWOOD

CHÂTAIGNIER ARMADA

spécial
\$8.98

Le panneau de 4' x 8'

L'admirable teinte dorée du panneau nouveau Châtaignier Armada de Weldwood ajoute une touche luxueuse à votre foyer. Comme tous les panneaux préfinis Weldwood, le Châtaignier Armada est garanti pour la durée de la maison. Procurez-vous sans retard des panneaux en Châtaignier Armada et vous verrez que pour moins de \$27.00 vous pouvez recouvrir un mur de 12' x 8'. Rendez-vous chez-nous; vous économiserez en achetant maintenant avant que le prix ne s'élève à \$11.25.



SHAWBRIDGE LUMBER LTEE

Lesage — Tél. 224-2991

Saint-Sauveur et Ste-Adèle

227-3516



VENTE SPECIALE de voitures usagées A DES PRIX AVANTAGEUX

Une visite vous convaincra

6443A	Oldsmobile 1965, H.T. 2 P. Radio At. Bleu	\$2100.00
7160A	Oldsmobile 1965 H.T. 4 P. A31-J50-N40-A42 Blanc	2100.00
7279A	Oldsmobile 1963 H.T. 4 P. J50-N40-U63 Vert	1450.00
7314A	Oldsmobile 1964 H.T. 4 P. Maron	1700.00
7239B	Buick 1963 H.T. 2 P. N40-J50 Blanc	1500.00
6400A	Chevrolet 1965 Sedan 6 cyl. Bleu	1300.00
7072A	Chevrolet 1964 Sedan 6 cyl. At. Radio Noir	1200.00
7148A	Chevrolet 1963 St-Wag. 6 cyl. At. Bleu	1100.00
7214A	Chevrolet 1963 Coach 6 cyl. At. Bleu	1100.00
7227A	Chevrolet 1966 Conv. V-8 J50-N40-U63 Gris	2650.00

Lefebvre

AUTOMOBILES LTEE

VOTRE DEPOSITAIRE
Chevrolet-Oldsmobile-Chevelle-Chevy II-Corvaire-Envoy-Epic

962, rue Labelle — St-Jérôme — Tél. 438-1203

de lignes de distribution à 2,400 et 6,900 volts. Ces installations alimentent actuellement les populations de Mont-Laurier, Val-Barrette, Kiamika et Lac-des-Écorces.

Quant à l'Électricité de Ferme-Neuve, qui achetait toute son énergie de l'Électricité de Mont-Laurier, ses installations se résument essentiellement à environ 22 milles de lignes à 6,900 volts. Cette compagnie exploitait aussi l'aqueduc de Ferme-Neuve, qui sera revendu à cette municipalité pour un montant symbolique de \$1.

Tout le réseau de distribution de la région de Mont-Laurier sera maintenant étendu, renforcé et amélioré. L'Hydro-Québec se prépare à reconstruire et à convertir à 120,000 volts la ligne à 69,000 volts, longue de 60 milles qui relie Mont-Laurier à High Falls, au sud. De nouveaux postes de transformation seront construits, notamment à Mont-Laurier et au Lac-des-Iles. Tout le réseau de distribution sera unifié et converti à 25,000 volts.

Ces travaux d'amélioration, qui coûteront environ \$1,300,000, seront terminés dans deux ans et la population de la région jouira alors pleinement des avantages que procure l'électricité.

Etant donné que l'alimentation de la région de Mont-Laurier en énergie électrique sera assurée par la nouvelle ligne de transport entre High Falls et Mont-Laurier, la production de la petite centrale hydroélectrique de Mont-Laurier deviendra marginale pour l'Hydro-Québec. C'est pourquoi cette centrale sera revendue pour \$150,000 à une entreprise locale, la compagnie Placage Bellerive, qui l'utilisera pour ses propres besoins.

L'exploitation du réseau de Mont-Laurier et Ferme-Neuve sera confiée au personnel de la région Laurentides, dont le chef-lieu est à Saint-Jérôme et qui a déjà un bureau de district à Mont-Laurier.

Le sport chez les jeunes

La crainte que manifestaient certains organisateurs de sport amateur, le printemps dernier, à l'endroit d'Expo 67, n'avait pas sa raison d'être... Au contraire, il semble que nos jeunes, stimulés par le Grand Spectacle, s'en soient donnés à cœur joie comme jamais auparavant... Les organisateurs de baseball, de cyclisme, d'athlétisme et de football, entre autres, seront d'accord.

Il semble que seuls les sports professionnels et semi-professionnels aient été affectés par une baisse d'assistances dans la région métropolitaine surtout... Ce qui prouve que la participation au sport aura toujours sa place.

Savait-on que plus de 200,000 jeunes Canadiens de 18 ans et moins, garçons et filles, étaient touchés annuellement par le programme d'appui au sport amateur de la maison Pepsi-Cola?... Cinq disciplines surtout bénéficient d'un appui financier pour présenter des épreuves de championnat national: le golf, le tennis, le ski, le badminton et le curling... Que d'autres maisons d'affaires du pays imitent ce geste, et le sport ama-



CQ CQ CQ VE2-CRL... C'est par cet indicatif que les membres du Club de Radio amateur des Laurentides reconnaissent un des membres du club. On voit le président de VE2-CRL, M. Guy Cadieux assistant le sergent Emile Basque. Ce dernier montre aux étudiants du cours de radio amateur de quelle façon on doit s'y prendre pour établir un contact en télégraphie.

Photo Paul Fortin

D'UN OCEAN A L'AUTRE

On peut facilement communiquer avec beaucoup de personnes d'un océan à l'autre, on peut même rapprocher les continents par l'entremise de la radio amateur. Actuellement, il y a environ 750,000 amateurs de radio dans le monde dont 350,000 américains.

L'importance de la radio amateur est un fait que l'on peut démontrer facilement. L'Exposition Internationale et Universelle de Montréal, par exemple, possédait sa propre station de radio amateur. On pouvait la repérer facilement par son indicatif: VE2-XPO.

LA RADIO AMATEUR REND DES SERVICES

La radio amateur est un hobby qui peut, à l'occasion, rendre des services à la société. L'an dernier, M. J. Duquette VE2-BKG, reçut un message urgent de New York. On recherchait une personne qui campait au Mont-Tremblant. M. Duquette contacta immédiatement la Sûreté Provinciale. La personne fut retrouvée rapidement et on lui fit le message.

Le Club de radio amateur des Laurentides a organisé une série de cours pour ceux qui sont intéressés à joindre les rangs du club. Ces cours sont donnés tous les lundis soir à huit heures trente, à l'école Mgr-Frenette. Pour participer à ces cours, il faut être âgé de 16 ans et plus, posséder une instruction moyenne et avoir au moins 15 minutes par jour à consacrer à l'étude et à la pratique de la télégraphie. Les personnes qui sont intéressées à devenir membre du club peuvent appeler Mlle Paulette Poirier à 438-3841.

teur ne s'en portera que mieux, indépendamment du Conseil national des sports et de la santé physique dont l'effort porte surtout sur la représentation internationale.

oOo

La saison de football tire à sa fin, et la plupart de nos équipes amateur ont remis leur équipement jusqu'à l'an prochain... C'est le cas des Chargers d'Easton, qui ont décroché le championnat provincial junior dans une victoire-surprise sur les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce... Mais l'effort avait été trop grand pour les Chargers qui durent s'incliner rapidement devant Ottawa.

oOo

Par contre, on accorde d'excellentes chances aux Invictus de Verdun (l'ancien Leo's Boys Club) de répéter leur championnat juvénile du Canada... Verdun n'a fait qu'une bouchée des Knights de la Rive-Nord l'emportant 45-8 en finale provinciale... Les équipes juvéniles étant plus rares au pays que les formations junior, c'est pourquoi les Invictus passaient aussitôt en finale nationale.

oOo

Il semble qu'il y aura toujours de la place au hockey pour des joueurs petits de taille mais possédant un cœur de géant... Mentionnons deux joueurs qui se signalent au hockey junior depuis le début de la saison, et qui sont de di-

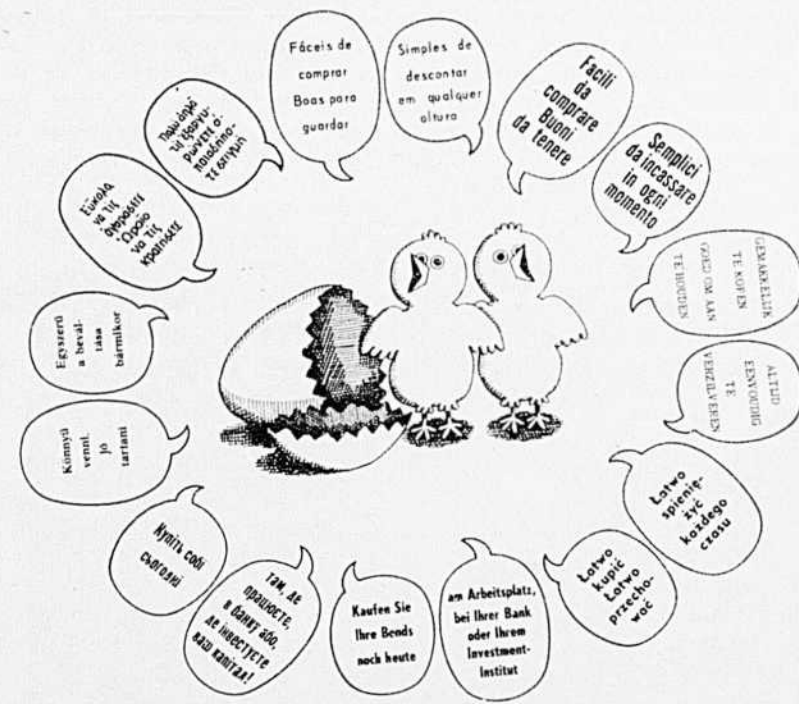
gnes représentants des "petits". Il s'agit de Michel Parizeau, des Rangers de Drummondville, et de Gilles Gagnon, des Saints de Laval... Ce dernier aurait bien aimé demeurer avec le Canadien junior de Roger Bédard, mais il n'est pas dit qu'il n'y retournera pas avant la fin de la saison.

oOo

La présence de Serge Savard dans l'alignement du "gros" Canadien porte à trois le nombre de joueurs de Rouyn-Noranda à faire partie de l'équipe... Bien que originaire d'Amos, Serge a joué au hockey juvénile à Noranda une saison avant de s'exiler pour parfaire ses connaissances... Il rejoint évidemment Jacques Laperrière et Rogatien Vachon... Par contre, Rosaire Paiement que les Flyers de Philadelphie ont obtenu des Bruins de Boston récemment, deviendra le premier athlète du Témiscamingue à graduer sous la grande tente s'il réussit à se tailler un poste avec les Flyers... Il fait présentement un stage à Québec.

oOo

La saison d'athlétisme prenait officiellement fin au Québec récemment, par la présentation des courses de fond sur les pentes du mont Royal... Signalons des victoires de Jean-Richard Dextras dans les 4 1/2 milles junior, de Francine Guérard et de Diane Bolduc, chez les dames et demoiselles respectivement.



L'Hydro-Québec achète les compagnies d'électricité de Mont-Laurier et Ferme-Neuve

MONTREAL, 3 novembre — L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient de faire l'acquisition du capital-actions de deux petites compagnies d'électricité exploitant des réseaux dans la région de Mont-Laurier. L'Électricité de Mont-Laurier et l'Électricité de Ferme-Neuve, pour un total de \$590,000.

L'Électricité de Mont-Laurier et l'Électricité de Ferme-Neuve, qui desservent plus de 2,600 abonnés dans une région située à 150 milles au nord-ouest de Montréal, furent les seules compagnies dont les actionnaires

déclinèrent en 1963 les prix offerts lors de la nationalisation de neuf autres compagnies productrices et distributrices d'électricité dans la province.

Les prix que les actionnaires ont maintenant acceptés pour les actions qu'ils détiennent sont les mêmes que ceux offerts en 1963, augmentés des bénéfices réinvestis depuis, et leur seront versés au cours du mois de novembre. Les deux compagnies deviendront alors des filiales de l'Hydro-Québec.

Les installations de l'Électricité de Mont-Laurier comprennent la centrale hydroélectrique de Mont-Laurier, d'une puissance de 2,300 kilowatts, des groupes électrogènes ayant ensemble une puissance de 1,600 kilowatts et environ 65 milles

Toute personne qui veut profiter des conseils de Monique peut écrire à :

L'AVENIR DU NORD,
Courrier de Monique,
336 Labelle, St-Jérôme

Soirée d'information au sujet de la régulation des naissances

Planification familiale, "planning familial", régulation des naissances, et même limitation des naissances, sont autant de sujets qui font l'objet de discussions et de préoccupations des couples de nos jours. Depuis déjà quelques années, l'équipe Seréna s'est intéressé à la question et a même proposé des solutions dont la méthode sympho-termique.

Mais précisons, comme l'a signalé un équipier, M. Gaston Laforest, que le mouvement s'intéresse au problème dans son contexte global et que d'autres solutions peuvent être envisagées en fonction des circonstances de la vie conjugale.

L'équipe Seréna de Saint-Jérôme organise une grande soirée d'information qui aura lieu samedi, le 11, au Centre diocésain. La soirée débutera à 8 heures par un court exposé du Dr Jacques Champagne sur tous les moyens de contrôle des naissances.

Les couples seront invités à se grouper en comités d'études, afin de faire connaître les problèmes que confrontent les époux aujourd'hui. En séance plénière, le Dr Champagne répondra ensuite aux questions posées et on ébauchera s'il y a lieu des solutions. L'équipe Seréna donne donc rendez-vous aux couples de Saint-Jérôme et de la région, notamment aux jeunes couples, à la soirée du onze prochain.

MESSAGE DU DIRECTEUR DE L'EDUCATION PERMANENTE

Il est très consolant de constater l'enthousiasme montré par les dames et les demoiselles pour les cours de couture. Même si nous chargeons des frais d'inscription, même si nous n'avons pu les installer dans les conditions les plus modernes, ces cours ont triplé cette année. Ces cours en 2 séries durent 40 heures et sont couronnés par une attestation et des crédits.

Les cours de personnalité et de relations humaines voient leur nombre s'accroître d'une semaine à l'autre. Ils sont très populaires d'autant plus que nous en avons confié la conduite à d'éminents spécialistes tels que: MM. Pierre Grignon et Simon Latour.

Cependant il reste des places pour toutes les classes du cours élémentaire pour lesquelles, nous voudrions mettre l'accent cette année d'autant plus qu'on

constate que le niveau d'instruction est inférieur à la 7e année.

La première séance d'examen pour les cours aux adultes aura lieu en janvier 1968. Il est temps de faire son inscription; date limite, le 15 novembre.

Tous nos adultes aux cours à temps partiel de St-Jérôme et Lachute sont très satisfaits du programme et des professeurs et manifestent un magnifique esprit de compréhension; cependant quelques adultes aux cours à plein temps (aux chômeurs) semblent insatisfaits malgré qu'ils sont la part choyée de notre clientèle.

Espérons que dans l'avenir, nous trouverons la formule magique pour satisfaire toutes les ambitions des plus difficiles à contenter.

Léopold Hébert, Dir.,
 Education permanente.



A PARLER SANS DETOUR

Chère Monique,

Je me trouve actuellement dans une situation compliquée, qui m'énerve beaucoup. J'ai 21 ans, je suis célibataire et je suis enceinte de 4 mois. Je n'aurais jamais cru que ça m'arriverait à moi. Le père de l'enfant est un garçon que j'ai beaucoup aimé, mais je n'ai pas du tout l'intention de le marier, surtout que je réalise maintenant combien il est peu inquiet de ce qui m'arrive. Avant de le connaître, je n'ai jamais couché avec un autre homme et c'est ce qui me décourage le plus, parce qu'avec lui, j'avais l'impression qu'il ne pouvait rien m'arriver. Mais je réalise que je me suis trompée et qu'en plus je suis bien mal prise. Je devrai quitter mon emploi et je ne sais pas où j'irai. Ma famille est au courant, mais ne peut m'aider. Je ne sais pas quoi faire avec le bébé et je n'ose parler de ma situation, car j'ai peur de ce que les gens vont penser de moi. Je sais que ma mère a bien de la peine et ça ne m'aide pas. Comme je vous l'ai déjà dit, mon ami me laisse seule avec ce problème et je ne veux plus le revoir. Je pleure souvent et je me sens bien seule. Que devrais-je faire? Y a-t-il quelqu'un qui peut me le dire? Ai-je gâché ma vie?

Future mère célibataire.

Chère amie,

Votre lettre illustre une situation qui se répète beaucoup plus souvent qu'on ne pense et qui comporte tellement d'aspects à envisager que j'ai bien peur de ne pouvoir tous les exposer ou même les énumérer ici. Je me contenterai de parler de ceux qui semblent davantage évidents dans votre lettre.

Tout d'abord, au point de vue pratique, si vous ne savez pas encore quoi faire ni où aller, je vous suggère d'aller voir un médecin le plus tôt possible si ce n'est pas déjà fait. Puis, communiquez avec l'agence de service social la plus près de chez vous et demandez un rendez-vous avec un travailleur social afin de pouvoir élaborer vos plans au sujet de l'enfant et à votre propre sujet. Quelle que soit votre décision concernant le bébé, il faut vous y préparer maintenant et non pas dans 5 mois. Je pense qu'il est préférable d'aborder la question avec une personne en dehors de votre famille ou de vos amis. Un professionnel sait où vous diriger et vous aidera dans vos démarches. Vous n'êtes ni la première ni la dernière femme à devenir enceinte sans être mariée et vous avez encore des chances d'être heureuse si vous passez à travers cette expérience de façon positive.

Votre lettre me semble montrer combien vous vous sentez seule et ceci n'est probablement pas nouveau pour vous. Peut-être aviez-vous l'impression d'avoir rencontré quelqu'un qui serait un compagnon solide dans la personne de votre ami puisqu'il est le premier à qui vous vous êtes donnée physiquement, par amour, mais vous vous êtes trompée et vous vous sentez encore plus seule qu'avant. Il vous laisse tomber, et vous êtes dans une situation où vous auriez plus que jamais besoin de lui. Je pense qu'il est très important de faire face à cette question parce que vous la retrouverez après que cette période pénible sera chose du passé. Vous n'avez pas l'intention de le marier, mais abandonnez-vous complètement ce rêve si cher à la plupart des femmes d'avoir un foyer, un mari, des enfants? Alors, le choix de votre futur conjoint devra être éclairé par le besoin de présence humaine de tendresse, d'affection que vous avez tenté de satisfaire avec votre ami, parce que vos autres amis ne vous avaient pas inspiré autant de confiance. Ce besoin d'amour, ce besoin de se sentir en confiance est présent dans toute personne et il ne faut pas en avoir peur, c'est absolument normal.

Pour ce qui est de l'opinion des gens à votre sujet, gardez la tête haute! Combien de femmes ne se sont-elles pas mariées parce qu'elles étaient dans une situation semblable à la vôtre, effrayées par l'opinion des gens, sans aimer vraiment leur mari, uniquement pour régler ce problème, donner un nom à l'enfant et sauver la face. Soyez courageuse, tout n'est pas perdu!

A l'avenir, essayez de mieux comprendre ce qui vous attire chez un homme et dites-vous bien que les relations sexuelles ne sont jamais un moyen de vous l'attacher. Elles sont un acte à deux et doivent être l'expression d'un accord profond, total, dont les conséquences sont prévues. Autrement, elles sont de l'égoïsme, une aventure sans lendemain, comprenant des risques de déception à tous points de vue. Evidemment, il n'y a pas beaucoup d'hommes qui ne "tentent pas leur chance" et ne vous donnent pas mille bonnes raisons en ce sens, mais il faut que vous sachiez vous, ce que vous voulez, autrement vous serez encore déçue, seule, triste, et malprise.

Bonne chance,

MONIQUE.

SYMPOSIUM

Parents, vous êtes invités à une journée d'information sur la réforme scolaire. L'Association des Parents catholiques du Québec vous entretiendra des résultats d'une consultation sur: 1—Les ateliers pédagogiques; 2—L'école et la religion; 3—Les institutions indépendantes. Ce symposium aura lieu à Montréal. Date: Dimanche, 12 novembre 1967. Lieu: Centre Maisonneuve, 3000 rue Viau (au sud de Sherbrooke). Heure: 9 h. 30 a.m. à 5 heures p.m. (messe). Admission: \$1.00 — dîner facultatif \$1.50. Stationnement gratuit.

2,000 ADULTES ET PLUS INSCRITS AUX DIVERS COURS DE L'EDUCATION PERMANENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX POUR L'ANNEE 1967-68

COURS ORGANISES	DUREE hres	INSCRIPTIONS	
		St-Jérôme	Lachute
Académiques 7e à 12e année	270	350	90
Secrétariat junior	150	25	
Langues:			
Anglais I II III	90	200	80
Espagnol I II	90	50	35
Allemand I	90	25	
French I	90		15
Arts domestiques:			
Couture I II III IV	40	425	200
Art culinaire I II III IV	40	70	
Tissage I II	40	15	15
Culture populaire:			
Relations humaines	60	50	
Décoration d'intérieur I II	45	95	
Personnalité	45	50	
Bibliothéconomie	90	40	
Arts plastiques	45		25
Chorale et solfège	45		25
Bible	45		15
10 classes —			
Chômeurs (2e série)	660	125	85
		1,520	585

122 professeurs à temps partiel au Service de l'Education permanente
COURS DU SOIR

	à temps partiel	(chômeurs)	temps plein	Total
Lachute	28 professeurs +	12 professeurs		40
St-Jérôme	61 professeurs +	21 professeurs		82

Grand total: 122

S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue - 435-0313 - Ste-Thérèse, Qué

Vous invite à acheter vos vêtements

DIRECTEMENT de la MANUFACTURE

et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000

vêtements pour faire votre choix.

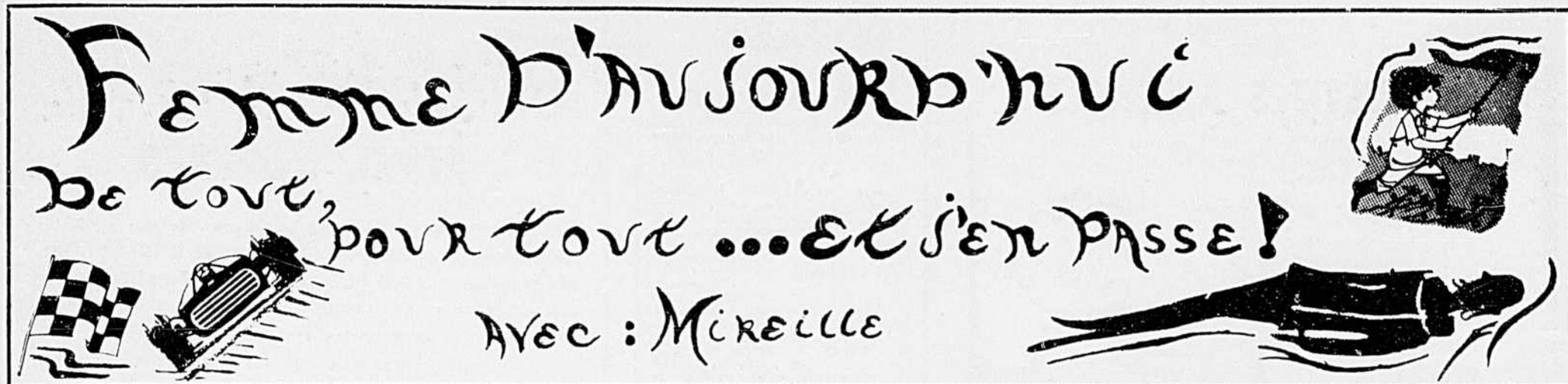
HOMMES ET GARCONS

- Palétots • Habits • Gilets sport
- Pantalons • Jeans • Imperméables
- Coupe-vent • Chemises de travail



FEMMES

- Jupes
 - Pantalons
- Ouvert tous les jours
 jusqu'à 6 heures —
 Vendredi à 9 heures



LA PONCTUALITE : Bête noire de la femme ou de l'homme

De tous les temps, l'homme a attribué à la femme, la manie du retard : elles ne peuvent jamais être prêtes à l'heure fixée, pérorant-ils fièrement à qui veut bien l'entendre... (Certes pas à une autre femme!)

A les croire, aucun horaire précis ne peut être respecté par l'autre moitié du genre humain.

Eux sont ponctuels, toujours sur le seuil de la porte, languissant éternellement...

Où se situe la part du vrai et du faux, dans tout ceci ?

Certes, il faut envisager la chose dans sa généralité...

Bien sûr, en principe, une femme doit consacrer plus de temps à sa toilette que l'homme, plus de délicatesse, plus de raffinement sont exigés, et cela, par la gent mâle elle-même. MAIS!!!

Combien de fois l'épouse n'est-elle pas obligée de porter secours à son pauvre mari, qui se voit coincé entre l'amidon de son col et le bouton rebelle, le noeud de cravate qui se rebiffe et la chaussette qui joue à cache-cache ?

Donc, toutes ces minutes consacrées à l'autre font que Madame prend du retard, alors que Monsieur, ayant profité de mains habiles, se retrouve fin prêt, tout pimpant, et sa pauvre femme doit courir et subir les sarcasmes de l'éternel dilemme.

Autre situation où la femme semble fautive... (Mais il ne faut jamais se fier aux apparences... disent-ils si bien).

Celle où le jeune homme impatient attend au salon que Mlle soit enfin prête...

Le jeune homme en question devrait se demander si son attente n'est pas causée volontairement...

Il existe des moyens mis à la disposition de

la femme pour assouvir de petites vengeances ou tout simplement pour tenter de corriger certaines petites imperfections. A ce moment précis, le gallant chevalier au lieu de fustiger, devrait faire un retour sur lui-même et bien examiner ses faits et gestes antécédents.

N'a-t-il pas prévenu l'intéressée d'une sortie quelconque quelques minutes seulement avant l'heure déterminée???

Ou n'a-t-il pas tout simplement omis de prévenir de son arrivée???

Ou bien encore, a-t-il lui-même l'habitude de fixer une heure et d'arriver une demi-heure, sinon plus, plus tard?...

Tous ces petits détails peuvent être sujets à punition et la femme prend les armes dont elle dispose.

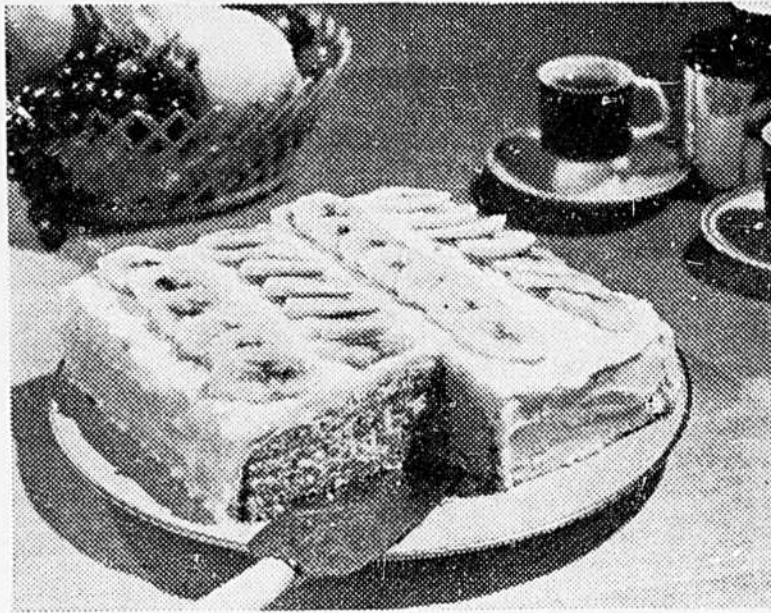
N'est-il pas réconfortant au coeur d'une femme de savoir que "l'être aimé" est là, à se morfondre dans une attente désespérante... à racher ses fautes passées et futures???

Donc, il ne faudrait pas conclure que la femme souffre d'une tare innée de non-punctualité : au contraire, parfois, elle est très précise dans son imprécision...

Il suffirait peut-être tout simplement, à l'époux, de se débrouiller tout seul, une fois peut devenir le début d'une habitude, et sa tendre moitié pourrait bénéficier de ce laps de temps pour terminer ses propres préparatifs et être fidèle aux aiguilles ; et le jeune homme brûlant, pour ne pas avoir à encourir les foudres jupitériennes de sa dulcinée, n'aurait qu'à lui donner un délai respectable pour se faire belle et ne pas avoir l'habitude lui-même de déroger aux horaires fixés.

Peut-être que les heures d'attente sembleront moins longues... qui sait???

MIREILLE HARDY.



GATEAU AUX BANANES ET AU YOGOURT

Recette pour un gâteau de 9 pouces

- | | |
|---|--|
| 1 tasse de sucre granulé | 2 cuil. à thé de poudre à pâte |
| ½ tasse de margarine ou de beurre | 1 pot de 5 oz de yogourt à la banane |
| 2 oeufs | 1 pot de 4¼ oz de purée de banane pour bébés |
| 1¾ tasse de farine tout-usage pré tamisée | |
| ½ cuil. à thé de sel | |

Défaire en crème la margarine ou le beurre en incorporant progressivement le sucre. Ajouter les oeufs un à un ; bien battre après chaque addition.

Tamiser ensemble la farine, le sel et la poudre à pâte.

Les introduire dans le premier mélange, un tiers à la fois, en alternant avec le yogourt et la purée de banane mélangés ; bien brasser après chaque addition et terminer par une addition de farine.

Verser dans un moule de 9 pouces préalablement graissé et tapissé de papier. Cuire au four préchauffé à 350° F. (four modéré) de 35 à 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent plongé dans la pâte en ressorte sec.

Retirer du four et laisser reposer 5 minutes dans son moule sur une grille. Démouler et laisser refroidir sur la grille.

Le gâteau étant refroidi, le couvrir d'un glaçage à la vanille ; décorer de bananes fraîches.

GLACAGE A LA VANILLE

- | | |
|---|------------------------------------|
| ½ de tasse de margarine (ou de beurre) ramollie | 2½ tasses de sucre à glacer tamisé |
| ¼ de tasse (environ) de lait | 1 cuil. à thé de vanille |

Défaire la margarine en crème ; incorporer progressivement le sucre, en travaillant bien après chaque addition. Ajouter du lait, une cuillerée à table à la fois, jusqu'à obtenir un glaçage qui s'étend bien. Ajouter la vanille et mélanger.

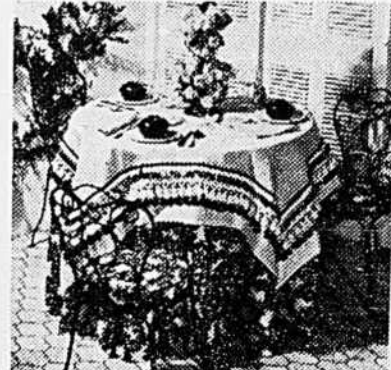
CONFECTIONNEZ VOTRE PROPRE NAPPE POUR VOS REPAS FINS

Un repas de gala exige une table dressée en conséquence. Lorsque vous projetez de recevoir des convives pour une occasion spéciale, il faut penser à la présentation de votre table ; elle se doit d'être dans la note.

Il vous est très facile de confectionner vous-même une nappe qui sera une exclusivité : votre exclusivité.

Il s'agit tout simplement de choisir deux variétés de tissus, l'un uni et pâle et l'autre à motifs, plus foncé, dans des teintes qui s'harmoniseront et avec le décor de la pièce et aussi avec les couverts.

Le tissu imprimé doit descendre jusque par terre ; ce matériel doit être assez léger pour avoir un mouvement d'ondulation, ce qui donne un effet plus gracieux. Le deuxième tissu peut-être une toile de lin ou quelque chose dans le même genre, un peu plus rigide que le premier ; il doit descen-



dre jusqu'à environ un pied du bord de la première page.

Pour un effet plus décoratif, il est intéressant de remarquer la frange qui borde la deuxième nappe : c'est un ensemble de pompons et de glands qui sont consus à environ 6 pouces du bord, les couleurs de la frange s'harmoniseront avec la nappe de fond.

Et vous êtes prêtes à recevoir vos invités, et cela avec un brin d'orgueil très justifié, car votre table aura l'aspect d'un petit bijou.

Un bureau de poste de \$25,000 à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson



Mme Eddy Simard, maîtresse du bureau de poste de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, reçoit les clés du nouvel édifice. C'est Monsieur Léo Durocher, directeur de district du Service postal au ministère des Postes, qui fait la présentation des clés à Mme Simard. Photo Paul Fortin

UN BUREAU DE POSTE...

Le nouveau bureau de poste de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson a été construit par le ministère des Travaux publics du Canada au coût de \$25,019.65. L'édifice mesure 37 pieds par 31 et est situé sur la rue des Lilas. Le contrat général avait été accordé au plus bas soumissionnaire, Lucien Perreault de St-Jovite.

La construction d'un tel édifice s'avérait nécessaire parce que le bureau de poste était, depuis de nombreuses années, situé dans un sous-sol.

L'honorable Léo Cadieux n'avait pu se rendre à la cérémonie d'inauguration du nouvel édifice parce qu'il était retenu par les affaires de son ministère à Halifax. Cependant il a tenu à se faire représenter par M. Maurice Dupras, personnalité bien connue dans la région.

TRAVAIL D'EQUIPE

Une équipe, constituée de trois prêtres, a pris la relève à la direction pastorale de la paroisse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à la suite du départ du curé Gaétan Lajeunesse nommé curé à la paroisse de Val-Morin. M. l'abbé Lajeunesse occupait la cure de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis plusieurs années.

La nouvelle équipe compte M. l'abbé Fernand Proulx, qui agira comme vicaire administrateur, le R.P. Astor Salgado, membre de la communauté de Notre-Dame-de-Sion, et M. l'abbé Benoît Rodrigue, tous deux devant agir comme vicaires coopérateurs. Ces trois prêtres cumuleront la direction de la paroisse avec leurs divers postes d'aumôniers dans les écoles de la régionale scolaire des Deux-Montagnes.

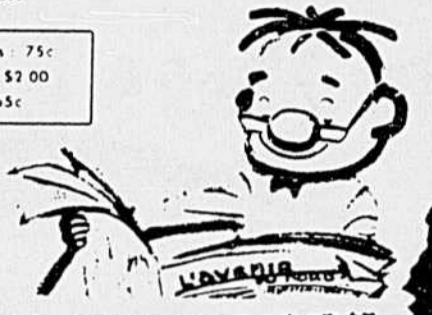
**Encouragez
nos annonceurs**

LES PETITES ANNONCES

Les petites annonces de L'Avenir du Nord coûtent peu et donnent toujours des résultats. Assurez-vous d'un service efficace

annonce 20 mots : 75c
trois semaines : \$2.00
répétitions : 65c

L'AVENIR DU NORD
336, rue Labelle
Saint-Jérôme
438-1350



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
No 2487

Cour supérieure

ROGER MAISONNEUVE, résidant et domicilié à 10632 est Boulevard Gouin, cité et district de Montréal, Requéant,

— vs —

DAME LUCIENNE GOUGEON GUERARD, veuve en premières nocces de MARIER-PAUL GUERARD, et ARMAND DUHAMEL, tous deux anciennement de St-Jovite, district de Terrebonne, présentement de lieux inconnus,

Intimés.

AVIS LEGAL
A DAME LUCIENNE GOUGEON GUERARD, veuve en premières nocces de MARIER-PAUL GUERARD, et ARMAND DUHAMEL, tous deux anciennement de St-Jovite, district de Terrebonne, présentement de lieux inconnus.

AVIS VOUS-EST DONNE, selon un jugement de la Cour supérieure pour le district de Terrebonne, rendu le 20 octobre 1967, dans le dossier no 2487 que l'avis de 60 jours requis par les articles 1040A et suivants du Code civil de la province de Québec a été déposé pour vous au bureau du protonotaire de la Cour supérieure, au palais de Justice à Saint-Jérôme, le 20 octobre 1967. Ledit avis de 60 jours concerne :

"Un emplacement situé à St-Jovite, Comté de Terrebonne, "P.Q. et pouvant se décrire comme suit :

"1. de la partie extrême nord "du lot numéro cinq cent six "no 508) des plan et livre de "renvoi officiels du Canton Salaberry... "

"2. de la partie du lot numéro "cinq cent sept (No 507) aux plan "et livre de renvoi officiels du "Canton de Salaberry.

"Le tout pour valoir signification une fois les publications terminées, à partir de la date de "la première publication."

Le réquéant s'adressa au Tribunal pour se faire déclarer propriétaire absolu de la propriété immobilière ci-haut décrite.

Donné à Saint-Jérôme, ce 20ième jour d'octobre 1967.

G. COURSOL,
protonotaire adjoint C.S.T.
Mes Noël et Delorme, avocats,
10 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal 1.
Procureurs du réquéant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CITE DE SAINT-JEROME

APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans une enveloppe portant la mention "SOUMISSION POUR VOIRIE — SECTEUR INDUSTRIEL" seront reçues au garage municipal, 670, avenue Trudel, Saint-Jérôme, jusqu'à 17.00 heures, le 13 novembre 1967, pour la construction de rues dans le secteur industriel — zone "A".

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils Duhaime, Audy, Verreault et Associés, 300, rue Longpré, Saint-Jérôme. Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en argent ou par chèque visé duquel un montant de trente dollars (\$30.00) sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou une Caisse populaire et payable à la Cité de Saint-Jérôme, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Georges Krcmery,
ingénieur en chef,
Cité de Saint-Jérôme.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CITE DE SAINT-JEROME

APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans une enveloppe portant la mention "SOUMISSION POUR AQUEDUC ET EGOUTS — SECTEUR INDUSTRIEL" seront reçues au garage municipal, 670, avenue Trudel, Saint-Jérôme, jusqu'à 17.00 heures, le 13 novembre 1967, pour la construction de conduites souterraines dans le secteur industriel — zone "A".

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils Duhaime, Audy, Verreault et Associés, 300, rue Longpré, Saint-Jérôme. Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en argent ou par chèque visé duquel un montant de trente dollars (\$30.00) sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou une Caisse populaire et payable à la Cité de Saint-Jérôme, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Georges Krcmery,
ingénieur en chef,
Cité de Saint-Jérôme.

2 SALONS 2 MODERNES

Hervé Trudel & FILS

Directeur de funérailles
136 rue Labelle
400 rue Labelle
TEL.: 438-1234
ST-JEROME
Service d'ambulance privée

des tracés d'autos-neige dans les trois comtés, soit Deux-Montagnes, Argenteuil et Terrebonne.

On sait que les autos-neige sont de plus en plus nombreux et qu'il y a bien peu de parcours pour satisfaire les amateurs de ce sport. De plus, il est prohibé de circuler sur les routes avec ces appareils.

Etant un organisme régional, le Conseil économique veut regrouper différents associations de la région et même intéresser les fabricants et distributeurs d'autos-neige à ouvrir des tracés pour la circulation des autos-neige. Le CER des Laurentides veut aussi amener la tenue de compétitions mais les modalités n'ont pas encore été déterminées.

L'industrie des autos-neige est en pleine expansion et le Canada est le plus grand fabricant au monde; il en exporte un certain nombre chaque année. Les résidents des trois comtés couverts par le CER n'échappent pas à l'augmentation de la pratique de ce sport et reçoivent en plus de nombreux amateurs des villes qui recherchent notre région touristique pour se recréer.

Ce projet d'envergure sera sans doute bien accueilli de la population car il répondra à

Commission scolaire de Ste-Sophie
de New-Glasgow
Ste-Sophie-de-Lacorne, P.Q.
Comté de Terrebonne

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis public est par le présent donné par moi soussigné, que la Commission scolaire de Ste-Sophie de New-Glasgow, demande des soumissions pour la vente de l'Ecole St-Jude, bâtisse et terrain seulement.

La Commission scolaire ne s'engage à fournir les bornes et le plan du terrain.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier soussigné, jusqu'à lundi le 20 novembre 1967, jusqu'à 8 heures de l'après-midi.

Les soumissions devront être sous enveloppes scellées et accompagnées d'un chèque égal à 10% de l'offre du soumissionnaire. Le prix sera payable comptant à la signature du contrat. Les soumissions seront ouvertes à la session ajournée des commissaires d'écoles, lundi le 20 novembre 1967 à 8 heures du soir.

La Commission scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Ste-Sophie ce 31 octobre 1967.

John E. Carey,
secrétaire-trésorier.

un besoin de plus en plus urgent. Toute personne intéressée à ce projet peut obtenir des informations en s'adressant au président, Gérald Cyr, ou aux vice-présidents, Guy Vaillancourt, à St-André-Est, Jean-Marc Fontaine, à Terrebonne, et L.-René Beaudoin, à St-Hippolyte.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CITE DE SAINT-JEROME

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par le soussigné, Gérard Maurice, greffier de la Cité de Saint-Jérôme:

Que le Conseil municipal de ladite Cité a, à sa session tenue le 6 novembre 1967, adopté un règlement portant le numéro C-496 de la Cité de Saint-Jérôme, décrétant un virement de fonds à l'effet d'utiliser les soldes de disponibilité apparaissant à certains règlements pour pourvoir au financement de l'excédent du coût de certains autres règlements.

Qu'à la même session et conformément à l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, le Conseil a ordonné au greffier de convoquer, par avis public, une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables, afin de leur soumettre le susdit règlement.

En conséquence, je vous donne avis que ladite assemblée sera tenue le mercredi 15 novembre 1967 à sept heures du soir, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville de Saint-Jérôme, 280 rue Labelle, et je vous convoque d'être là et alors présents à ladite assemblée.

Que, si avant qu'il ne soit écoulé deux heures après l'ouverture de l'assemblée, quarante (40) des électeurs présents et habiles à voter sur le règlement n'ont pas demandé qu'il soit soumis pour approbation aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables, le règlement sera alors réputé avoir été approuvé par les électeurs.

Donné à Saint-Jérôme sous mon seing, ce 7 novembre 1967.

Gérard Maurice,
greffier.

Des traces d'autos-neige dans la région
Le Conseil Economique Régional des Laurentides, à l'issue de sa dernière assemblée, a annoncé qu'il mettrait sur pied une organisation formée de différents groupes pour ouvrir

LE GIN

de KUYPER

EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec



LE

SPORT

PAR *Marcel Guay.*

LES JEUNES et le HOCKEY

Une nouvelle saison vient de débiter pour le hockey mineur à St-Jérôme. Cette vaste organisation comprend quelque quarante-deux équipes, réparties dans les catégories: Atome, Bantam et Pee-Wee. Quelque soixante-quinze adultes se dévouent bénévolement pour ces jeunes.



Le service de la récréation, par l'intermédiaire de son directeur, Pierre Hurtubise, accomplit une excellente besogne, mais il déplore le fait que plusieurs centaines de jeunes ne peuvent évoluer dans ces ligues organisées, faute de temps libre à l'aréna municipale. Mais il y a un point important qu'il ne faudrait pas négliger, c'est celui de l'assistance. En effet, la majorité du temps, lors des joutes de ces équipes, il n'y a dans l'aréna que les joueurs et l'instructeur. Alors, pourquoi ne pas aller voir ces jeunes, soit le samedi matin, le dimanche matin ou le dimanche soir? Vous serez surpris de voir le sérieux de ces petits hommes de 8 à 12 ans.

ICI ET LA

Nos Alouettes connaissent un début de saison désastreux, mais il ne faut pas désespérer, car les hommes de Ghislain Delage travaillent fort et vont certainement porter fruit dans quelque temps.

Jean Bélisle, à la suite d'une blessure à la main droite lors de la partie de dimanche dernier, a décidé de laisser le club St-Eustache de la ligue Deux-Montagnes.

Aurèle Lamoureux et Tac Desjardins ont roulé respectivement 624 et 609, la semaine dernière, dans la ligue de quilles Commerciale Sénior.

Un jeune St-Pierre de St-Jérôme brille dans les filets de Montréal-Nord; il a été la vedette du match nul entre les Alouettes.

Un club Richelieu a offert une magnifique réception aux instructeurs et joueurs de la ligue de football Richelieu.

Saviez-vous que vous pouvez jouer au curling sans être membre actif du club à St-Jérôme? Renseignez-vous au gérant du curling pour connaître les heures libres, c'est un sport passionnant.

Notre journal fait peau neuve et, dès la semaine prochaine, nos pages du sport seront les plus intéressantes.

Dimanche 12 novembre 1967

MONTREAL-NORD vs ALOUETTES

Ligue Métropolitaine

RALLYES AUTOMOBILES

Les amateurs de rallyes automobiles seront servis à souhait au cours du mois de novembre. Trois compétitions sont prévues. Les amateurs voudront bien prendre note des trois dates.

RALLYE DES "SHIFTER" 12 NOVEMBRE
RALLYE "ANDRE HEBERT" 19 NOVEMBRE

Ce rallye est organisé par le Club Auto-Sport des Laurentides. Six trophées seront présentés aux premières voitures de leur classe. Ceux qui sont intéressés peuvent communiquer avec M. André Potvin, 436-3172, M. Gilles-R. Cyr, 436-3192, ou avec M. Gilles Vanier, 438-6174.

RALLYE DES "VIEILLES FILLES" 25 NOVEMBRE

Ce dernier rallye est organisé par le club social des employés de l'Hydro-Québec.



INAUGURATION OFFICIELLE DU NOUVEAU CLUB DE CURLING MONT-GABRIEL

Le Mont-Gabriel Lodge, centre touristique avantageusement connu des Laurentides, met à la disposition du public un club de curling des plus modernes et complets. Situé au 22 rue Claude à St-Sauveur-des-Monts, son accès est très facile, spécialement par l'autoroute des Laurentides, puisqu'il est situé à faible distance de la sortie numéro 26 venant de St-Jérôme. Ce nouveau club qui possède trois allées de glace peut recevoir dès maintenant les adeptes de ce sport qui grandit en nombre continuellement.

Cette nouvelle facilité du Mont-Gabriel Lodge possède des avantages très particuliers. Vous trouverez donc au club de curling: une piscine chauffée intérieure (la plus grande piscine de ce genre dans les Laurentides), une chambre à vapeur Sona, une salle de douches, et une salle de jeux divers. Le club est complètement licencié et met à votre disposition un spacieux bar salon.

Le club de curling Mont-Gabriel invite la

population des Laurentides à visiter son nouveau local qui vous plaira certainement. Fermez du curling ou non, vous pouvez tout de même bénéficier de tous les avantages du club. Différentes classifications de membres ont été établies pour satisfaire les enthousiastes du curling, de la natation, des bains de vapeur Sona, de la détente, etc.

Avec les facilités de déplacement d'aujourd'hui, que vous soyez de St-Jérôme, Ste-Adèle ou Ste-Agathe, le club de curling Mont-Gabriel de St-Sauveur, avec toutes ses facilités complètes, deviendra certainement un rendez-vous des plus populaires. La campagne de recrutement est maintenant en marche et tous les gens de la région sont les bienvenus. Pour connaître de plus amples détails, il vous suffit d'écrire ou de rendre une visite au nouveau club de curling Mont-Gabriel, St-Sauveur-des-Monts, et l'on s'empressera de vous renseigner sur les activités et les taux d'abonnement.



ANNULATION DE 34 AUTRES BAUX DE CLUBS DE CHASSE ET DE PECHE

QUEBEC, le 27 octobre 1967. — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, monsieur Gabriel Loubier, annonce l'annulation de 34 autres baux de clubs de chasse et de pêche, portant ainsi à 410 le nombre total de baux annulés depuis juillet 1966. Dans le cas présent, l'annulation est imputable à l'un ou l'autre des facteurs suivants: protection insuffisante du territoire, non-paiement du loyer, abandon volontaire de la part du locataire et intérêt public.

Nombre de clubs ainsi libérés, par district: 1 en Gaspésie, 10 dans le Bas-Saint-Laurent, 2 dans le district de Québec, 1 en Mauricie, 7 dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, 4 dans les Laurentides du nord de Montréal, 3 dans l'Outaouais et 6 sur la Côte-Nord.

District de la Gaspésie: dans Gaspé-Nord, le club du lac Deschênes.
District du Bas-Saint-Laurent: dans Kamouraska, le club de l'Ecluse; dans Rivière-du-Loup, le club du lac Ours; dans Matapédia, le club du Marais; dans Matane, les clubs Bonafeul et J.-Ulric Desrosiers; dans Rimouski, les clubs des Amateurs, Georges Beaulieu, Jacques Ringuet, Degore et Le Rikois.

District de Québec: dans Chauveau, le club Michel Riverin; dans Charlevoix, le club des Bonnes gens.

District de la Mauricie: dans Laviolette, le club Vison.

District Saguenay-Lac-Saint-Jean: dans Roberval, les clubs du lac Rond, Lazare, Arabe, Crique de la Cache, Breac, Crique-Vert et Aldo.
District des Laurentides du nord de Montréal: dans Joliette, les clubs Cartier et Catonia; dans Labelle et Papineau, le club Barroux; dans Montcalm, le club Saint-Ours.

District de l'Outaouais: dans Papineau, le club Ralph Backstrom; dans Gatineau, le Blanche Lake F. & G. Club; dans Pontiac, le club Abcessa.

District de la Côte-Nord: dans le comté de Saguenay, les clubs Boucher Grenade, P. Guay et Savard, aux Rochers blancs, Ruisseau rouge et Rat-musqué.



Le club auto-neige "Laurentien" engage un homme pour l'entretien de ses pistes

Le Club auto-neige "Laurentien" a décidé à son assemblée du 30 octobre dernier d'engager un homme à temps plein pour l'entretien des pistes du club. Les membres auront ainsi un meilleur service. La pratique de leur sport sera plus agréable.

Lors de la même assemblée, les membres ont étudié d'autres items très importants: l'engagement comme secrétaire de M. G. Campbell, le choix du 2 décembre pour la grande soirée d'ouverture de la saison. Ils ont également étudié la possibilité de faire fabriquer des cartes de la région avec indication des sentiers et l'achat d'indicateurs de sentiers. Ces indicateurs seraient des panneaux de couleurs vives.

Finalement les membres ont décidé que les agents-vendeurs d'autos-neige pourront agir comme vendeurs de cartes de membre.

Les membres du Club sont bien confiants que les hôteliers, les vendeurs d'autos-neige et M. Lucien Foisly leur apporteront encore cette année leur collaboration et leur support.

M. Donat Leblanc, de Village Lafontaine, a été élu à la présidence et MM. E. Fortier, de Mont-Rolland, et Robert Clerk, de Lesage, directeurs.



Le congrès annuel de la Fédération Québécoise de la Faune

Montréal, le 2 novembre, 1967. — La Fédération Québécoise de la Faune, qui tiendra son 22ième congrès annuel à Québec, les 24 et 25 novembre, étudiera ce que l'avenir nous réserve dans le domaine des ressources fauniques.

Cette réunion permettra aussi à de nombreux fervents de la chasse, de la pêche et des autres sports en forêt de discuter des problèmes qui les touchent de près et de faire des suggestions au Gouvernement du Québec, afin de faciliter la pratique des sports au grand air dans la province.

Le thème qu'a choisi la Fédération pour son congrès de 1967 est: "L'AVENIR DE LA CHASSE ET DE LA PECHE AU QUEBEC".

M. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, adressera la parole aux congressistes lors du banquet de clôture qui aura lieu au Motel des Laurentides, à Beauport, en banlieue de Québec, le samedi soir, 25 novembre.

Ce 22ième congrès annuel donnera l'occasion aux délégués de se renseigner sur le travail effectué par le Service d'Aménagement de la Faune du Québec et sur la responsabilité des sportsmen d'apporter leur collaboration dans le domaine de la conservation, de la protection et de la restauration.

M. Stanislas Jean, président de la Fédération, invite tous les amateurs de la vie au grand air à assister à cette assemblée annuelle afin qu'ils puissent faire front commun dans la suggestion de projets pour l'avenir.

LA REGIONALE ET SON INFLUENCE ECONOMIQUE

La Commission Scolaire Régionale Dollard-des-Ormeaux et la Cité de Saint-Jérôme sont en voie de conclure une transaction qui permettra à la régionale de construire un important complexe scolaire à Saint-Jérôme. Cette transaction qui consiste à l'achat d'un terrain de la Cité serait complété depuis plusieurs mois n'eût été certaines particularités du Code municipal. En même temps la construction de l'Ecole Polyvalente Lavigne devrait débiter à Lachute.

Les investissements de la régionale tant à Saint-Jérôme qu'à Lachute s'élèveront à plus de \$12,000,000.00 à la fin de 1969, dont \$1,000,000.00 en 1967, \$10,000,000.00 en 1968 et \$1,000,000.00 en 1969.

Ces dépenses, d'immobilisations démontrent bien le dynamisme de cette institution qui est appelée à jouer le rôle le plus important sur les plans académique, culturel et économique.

Pour ne mentionner que le plan économique, la régionale, même si son budget fait voir clairement (par comparaison avec les autres régionales de la province) un souci d'économie et de saine administration, dépensera pour ses seules opérations courantes, la somme de \$5,000,000. pour l'année fiscale 1967-68 dont \$3,500,000.00 en sa-

laire et bénéfiques marginaux.

La régionale est un des plus gros employeurs de la région avec 525 employés et une augmentation prévue de 150 au cours des deux prochaines années.

Les employés de la régionale, en raison de leur compétence et de leur niveau de scolarité gagnent en moyenne près de \$7,000.00 par année ce qui influence favorablement l'économie régionale.

L'étroite collaboration qui existe entre les commissaires d'écoles et le personnel de cadre a donné des résultats très encourageants, en effet si la régionale ne cède pas à aucune autre tant par la variété que par la qualité de ses services, elle a su maintenir un coût d'opération (per capita) inférieur à la moyenne provinciale.

Une oeuvre aussi gigantesque et aussi importante ne doit pas être la seule responsabilité des administrateurs scolaires; la coopération des Conseils municipaux, des corps intermédiaires et de toute la population est indispensable et souhaitée.

La régionale est la plus importante organisation qui APPARTIENT à la population de la région, est ADMINISTREE par des commissaires élus par la population et est exclusivement au SERVICE de la POPULATION.



INFORMATIONS DIOCESAINES

Depuis quelques jours, le Séminaire de Sainte-Thérèse compte le plus jeune recteur de son histoire. Il s'agit de M. l'abbé Gilles Drainville, qui, âgé de 35 ans, a accepté ces importantes fonctions. Ce n'est pas un inconnu pour la maison d'enseignement, il était professeur en biologie.

20e anniversaire du Club Richelieu

Les membres du Club Richelieu, lors de leur dernière assemblée, ont procédé à l'élection de leur bureau de direction pour l'année 1968.

Voici la composition de ce bureau: président, M. Robert-O. Desjardins; 1er vice-président, M. Alphonse St-Jacques; 2e vice-président, M. J.-C. Rochon; trésorier, M. Bruno Martin; secrétaire, M. Jacques Samson.

Les autres directeurs sont: M. Gontran Latour, M. Hervé Alary, M. Fernand Bourassa, M. Robert Ménard, M. Rolland Brunet ainsi que M. Marcel Lévesque, ex-président.

D'autre part, on nous informe que le Club Richelieu fêtera son vingtième anniversaire de fondation, samedi le 11 novembre prochain. A l'occasion, les membres seront conviés à une dégustation de vins et fromages à l'hôtel Lapointe.

DEUX CANADIENS AU LAICAT INTERNATIONAL

Deux laïcs du diocèse ont fait partie de la délégation du Canada au Congrès mondial de l'Apostolat des laïcs. Il s'agit de M. Yves Nantel, de Sainte-Thérèse, et de Mme Simon Valois, épouse du notaire Valois, responsable de l'Action catholique en milieux indépendants.

Mme Valois a assisté à l'assemblée générale du Mouvement international d'apostolat en milieux sociaux indépendants, où elle fut réélue membre du bureau exécutif. Elle assumera pendant quatre ans le poste de secrétaire-adjointe.



Les policiers de la municipalité de Sainte-Adèle, en compagnie de leur chef, M. Bélair, suivent attentivement les instructions du Dr Jacques Duranleau, président des Francs Tireurs de St-Jérôme Inc. Plusieurs membres de cette association vont ainsi rendre visite aux policiers de la région, pour leur donner des cours sur le maniement des armes. Ces visites ont pour but de préparer les policiers au concours de tir qui aura lieu probablement à la fin de janvier ou au début de février. Tous les policiers de la région peuvent participer à ce tournoi. Les Francs Tireurs de St-Jérôme Inc. les invitent chaleureusement à s'y inscrire. Photo Paul Fortin

Notre Santé

de l'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

L'ALLERGIE

Si quelqu'un fait une éruption cutanée, ou a la fièvre des foins, ou l'asthme, quand il est près d'un cheval, le traitement est évident: se tenir loin des chevaux. La chose est simple pour quelqu'un qui ne voit presque jamais un cheval. Mais le problème est plus sérieux dans le cas d'un cultivateur qui est constamment en contact avec des chevaux.

Dans un cas de ce genre où il est démontré que le malade ne peut pas traiter son allergie en se tenant loin de ce qui la cause, le médecin devra déterminer la sévérité de l'allergie. Si elle n'est que légère, un traitement par des remèdes et des injections désensibilisantes réduiront les symptômes au minimum et le mal pourra être maîtrisé.

Quand une allergie persiste depuis un certain temps, il est important de consulter un médecin, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Le médecin fera un relevé soigneux de l'historique du cas pour découvrir si possible le ou les facteurs responsables de l'allergie. S'il réussit à découvrir la cause du mal, il essaiera naturellement de la supprimer de l'entourage du malade.

Il y a des malades allergiques qui en guérissent, mais beaucoup, surtout ceux avec des antécédents familiaux d'eczéma, de fièvre des foins et d'asthme, peuvent avoir des difficultés de temps à l'autre. Ils peuvent avoir des troubles de la peau, ou attraper la fièvre des foins, ou avoir une respiration sifflante de temps à autre, et cela peut persister pendant des années. Ces symptômes peuvent toutefois être enrayés par un traitement prescrit par un médecin, ou être réduits au mi-

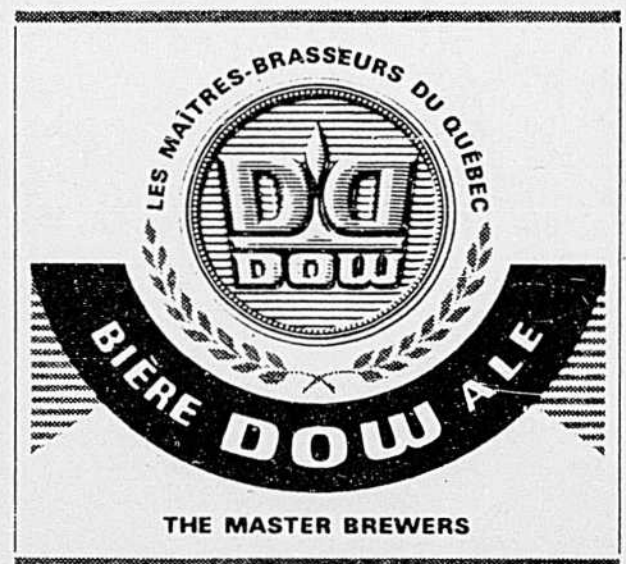
nimum par des injections destinées à désensibiliser le patient de façon à ce qu'il puisse supporter l'effet irritant des substances causant l'allergie.

L'A.M.C. dit qu'il est très important de ne pas se servir des remèdes pour l'eczéma, la fièvre des foins ou l'asthme qui se vendent au comptoir. Un tel traitement qui n'a pas été prescrit par le médecin après étude soigneuse du cas peut parfois être pire que le mal.

DITES DONC DOW



M. Charles Beaudin, agent local de la Brasserie Dow.



LA BRASSERIE DOW LIMITÉE



LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC